

**Cadre de Concertation et de Dialogue en Logone (CCDL)**

**Université Populaire (UP)**

**Groupe Tchad / Allemagne**

**Atelier national « Responsabilité sociale  
des compagnies pétrolières et le droit à  
une compensation juste »**

Centre BETHEL de BAKARA | N'Djaména

10 - 12 novembre 2011

Rapport | Martin Petry et Nassingar Rintébaye

## Sommaire

1. Informations générales .....	3
2. Introduction.....	3
3. Mots d’ouverture de Mgr Joachim KOURALEYO et de Mme Claudia Frank .....	4
4. Attentes et craintes des participants .....	4
5. Objectifs de l’Atelier .....	5
6. Communications des intervenants.....	6
6.1. CONDITIONS DE VIE DES VILLAGES EN ZONE PÉTROLIÈRE AU SUD DU TCHAD .....	6
A Quelques éléments de la présentation .....	6
B Questions d’éclaircissement et débats .....	7
6.2. APPROCHES DE FONCTIONNEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES.....	8
A Quelques éléments de la présentation .....	8
B Questions d’éclaircissement et débats .....	9
6.3. L’écorce et le noyau : les relations entre Banque mondiale, Etat, ONG et entreprises pétrolières au Tchad.....	9
A Quelques éléments de la présentation .....	10
B Questions d’éclaircissement et débats .....	12
6.4. Les compensations au Cameroun – Concept, mise en œuvre, défauts et atouts.....	12
A Quelques éléments de la présentation .....	13
7. Points clés des débats .....	15
8. Réflexion sur des compensations juste et adapté au contexte spécifique de la zone.....	17
8.1. Travaux de groupe – Questions permettant de lancer la réflexion .....	17
8.2. Plan de compensation et de réinstallation actualisé / révisé .....	17
9. Comment faire pour qu’un nouveau plan de compensation devienne réalité? .....	20
Conclusion .....	24
Liste de participants .....	25

## 1. Informations générales

Organisations exécutantes : Cadre de Concertation et de Dialogue en Logone (CCDL), Université Populaire (UP) et Groupe Tchad en Allemagne

Financement : Diakonie - Département des Droits de l'Homme et Pain pour le Monde

Facilitation : Martin Petry (Groupe Ressources pour la Paix) et NASSINGAR RIMTEBAYE RIM (CPPN).

Intervenants : Djéralar Miankeol, CCDL ; Djinodji Reoungal, ITRAD Bébédjia, Dr Geert van Vliet, CIRAD France ; Nadine Moukouri, FOCARFE, Cameroun

Participants : 20 personnes venant de Doba, Moundou, N'Djaména, Cameroun, Allemagne et de la France. (Voir liste en annexe)

## 2. Introduction

Dans le cadre d'informer au maximum les populations sur les conditions de vie des populations de la zone pétrolière et de fournir un message solide de plaidoyer, différentes études réalisées les dernières années par le GRAMP-TC, CNJP et le Groupe Tchad dans la région pétrolière de Doba. Ces études ont mis en évidence les problèmes multiples auxquels font face les populations. La sécurité alimentaire et le tissu social sont menacés par le projet pétrolier à travers une multitude d'installations : forages, puits, pipes secondaires, des dépôts, des plateformes et des routes. En plus la pratique inadaptée des compensations monétaires aggrave la situation. La distribution d'information et les consultations sont inadéquates. Des alternatives pour générer des revenus en dehors de l'agriculture sont rares. Les populations locales deviennent des étrangers dans leur propre pays et sont forcées de migrer.

Les principaux constats de l'étude :

-Le projet pétrolier a fondamentalement changé les systèmes de production et le mode de vie de sorte qu'une vie digne basée sur l'agriculture est devenue très difficile. La situation dans les villages enclavés fait ressortir cet impact sans équivoque.

-Les instruments de dédommagement, de réparation et d'atténuation des interventions massives sont complètement inadéquates et renforcent les évolutions destructives.

-Le développement social et environnemental ne se trouve nulle part dans cet espace ; il n'y a aucune élaboration et/ou réflexion sur des perspectives professionnelles et des conditions d'une vie hors de l'agriculture.

Les ateliers régionaux déjà organisé en Juin 2011 à Doba, N'Djamena, Moundou et Sarh ont attiré un grand nombre des participants. Les échanges faits autour des résultats des études ont été riches. Un atelier à Moundou et un atelier spécifiquement conçu pour les religieux des diocèses de Moundou et Doba s'est tenu du 2 au 5 novembre 2011. Les ateliers régionaux ont cherché à informer, à mobiliser et à collecter des préoccupations locales. L'atelier national actuel de BAKARA clôture cette phase de dissémination des informations et de réflexion. L'atelier national a mis l'accent sur la recherche des solutions.

### 3. Mots d'ouverture de Mgr Joachim KOURALEYO et de Mme Claudia Frank

En souhaitant la bienvenue aux participants de la France et de l'Allemagne et partant à tous les participants, Mgr KOURALEYO a mis l'accent sur le thème « Responsabilité sociale des compagnies pétrolières et le droit à une compensations juste » de l'atelier tout en rappelant que l'objectif principal est d'apporter des réponses concrètes aux problèmes entre les populations et les compagnies extractives. A cela, s'ajoutent les problèmes de compensations auxquelles il faut trouver des solutions justes et équitables. La présence des experts à cet atelier est salutaire car elle va permettre d'éclairer la lanterne. Tout en demandant aux uns et autres de se donner pour l'atteinte des objectifs de cet atelier afin d'atteindre les résultats escomptés.

Mme Claudia FRANK, Coordinatrice du Groupe Tchad en Allemagne, a pris la parole pour remercier les organisateurs de cet atelier national de capitalisation. Elle a rappelé le contexte de la tenue de cet atelier en rappelant les différentes études faites à savoir celles du GRAMPTC, du CNJP-CRS et du Groupe Tchad. Le projet pétrole a changé la situation des populations au niveau local, surtout dans les villages entourés des installations pétrolières. Les interventions faites sur le terrain sont inadéquates. Il n'y a pas un développement important dans la région. Il n'y a pas d'autres activités hors agriculture dans la zone. On se pose les questions suivantes :

- Comment définir et construire une compensation adéquate?
- Comment faire pour amener les principaux acteurs à réparer les dégâts ?
- L'espace pétrolier est en chantier, quel mécanisme mettre en place pour minimiser les impacts néfastes?
- Comment éviter de tels problèmes dans les nouveaux sites pétroliers ?

Pour elle, le présent atelier va essayer de prendre en compte les préoccupations tout en proposant des alternatifs. Les résultats de l'atelier seront partagés avec les autres acteurs de la société civile et les acteurs religieux afin de permettre les contributions des uns et des autres et si possible l'élaboration d'une stratégie commune.

### 4. Attentes et craintes des participants

Après la présentation individuelle, les participants ont été répartis en groupe pour travailler sur les attentes et craintes. Il faut dire la présentation d'emblée a permis à chaque participant de parler de sa connaissance du dossier pétrole et son engouement pour cette cause. Ainsi, trois groupes ont été mis en place pour dégager les attentes, les craintes et défis.

#### Restitution des travaux de groupe

Attentes	Défis	Craintes
<b>Groupe 2</b>		
➤ Une meilleure compréhension du concept de	➤ Mobilisation, implication, participation de la base ➤ Mobilisation, implication,	➤ Mauvais choix de priorités et stratégies

<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ compensation ;</li> <li>➤ Identifier des pistes d'actions concrètes pour changer le dispositif actuel ;</li> <li>➤ Identifier les priorités concrètes pour les prochaines étapes,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>participation des leaders religieux, politiques, traditionnels</li> <li>➤ Comment relancer un travail en réseau efficace ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>d'action</li> <li>➤ Faiblesses du travail en réseau rendra difficile la mise en œuvre des décisions</li> </ul>
<b>Attentes</b>	<b>Craintes</b>	
<b>Groupe 1</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La mise en œuvre de la stratégie</li> <li>➤ Préciser la compensation des villages enclavés ;</li> <li>➤ Chiffrer en terme de viabilité les réserves agricoles ;</li> <li>➤ Le problème des normes environnementales (restauration des terres) ;</li> <li>➤ Les 5% et les villages enclavés(en quoi les 5% contribuent aux problèmes des villages enclavés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Difficultés dans la compréhension de la stratégie d'ESSO et le Gouvernement ;</li> <li>➤ Qu'est ce qu'ils ont appris ?</li> <li>➤ Où veulent-ils aller ?</li> <li>➤ Comment ils procèdent ?</li> </ul>	
<b>Groupe 3</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Partager les expériences des pratiques de compensation ;</li> <li>➤ Sortir plus unis de cet atelier ;</li> <li>➤ Elaborer les outils de plaidoyer de mobilisation ;</li> <li>➤ Créer une masse critique autour des conditions de vie des populations des zones de production ;</li> <li>➤ Avoir un appui plus consolidé des partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faible pouvoir d'action et de résistance des populations ;</li> <li>➤ Division de la société civile ;</li> <li>➤ Appropriation/engagement de la société civile tchadienne par rapport au travail sur la thématique des industries extractives ;</li> </ul>	

## 5. Objectifs de l'Atelier

1-Disposer des propositions concrètes pour des rapports respectueux entre entreprise (Esso) et la population en ce qui concerne les compensations ainsi que les possibilités de participation

2-Avoir des idées claires pour une stratégie de plaidoyer et de dialogue

### Commentaire

Un bon nombre des attentes vont loin au delà les objectifs fixés. Nous allons améliorer notre compréhension du système de production ainsi que des problèmes et leurs causes. Nous allons nous concentré sur la question de compensations afin de créer une base des idées pour l'élaboration des solutions viables. Les questions de collaboration entre OSC, de la mobilisation et de 5% doivent être approfondies pendant d'autres moments. Néanmoins il y a les pauses et soirées pour en discuter.

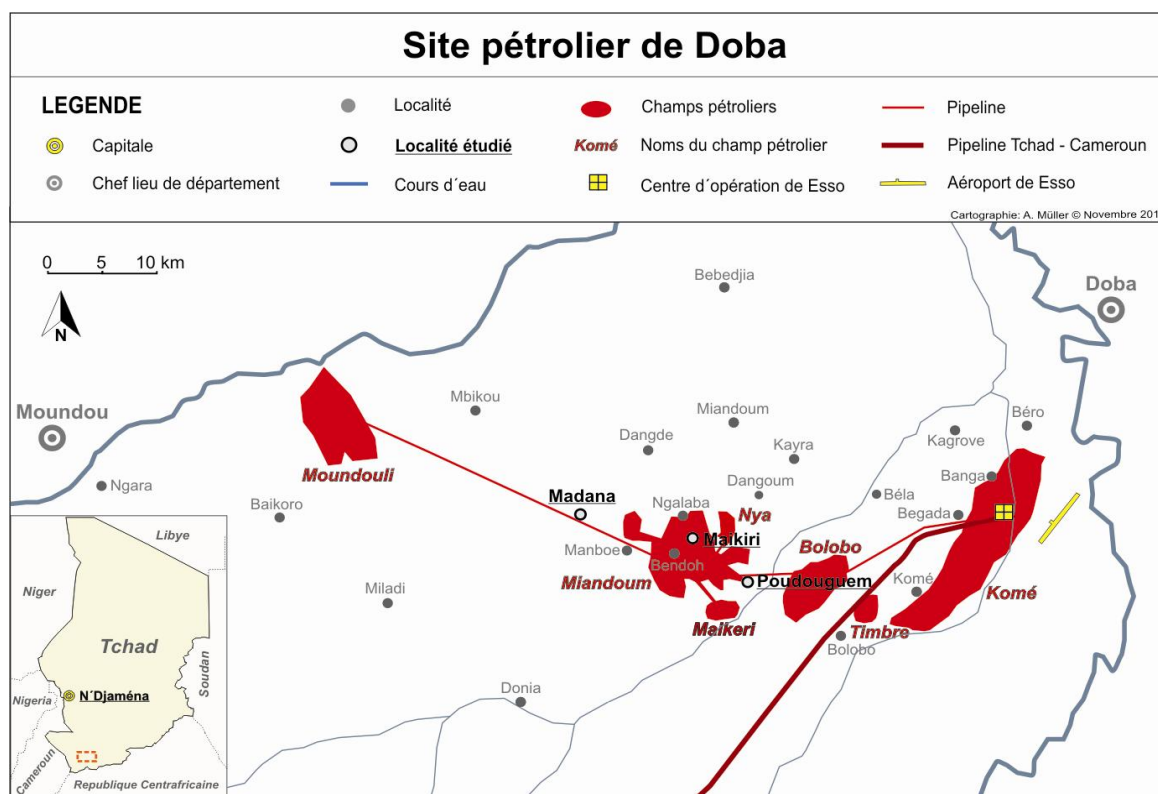
## 6. Communications des intervenants

### 6.1. CONDITIONS DE VIE DES VILLAGES EN ZONE PÉTROLIÈRE AU SUD DU TCHAD

DJERALAR MINAKEOL

(Voir Présentation en PowerPoint CD Bakara)

#### A Quelques éléments de la présentation



Carte: Axel Müller

#### PROBLEMATIQUES DOMINANTES

**-Compensations et revenus pétroliers important sans effet positif palpable, par contre des multiples effets néfastes:**

**-Perversité du système de compensation et situation de désespoir des villages enclavés**

- Communautés locales : dépravation des mœurs, conflits multiformes, destruction des systèmes de vie des communautés (systèmes de production et environnement naturel et socio culturel), désespoir de la jeunesse ;
- Autorités : corruption, perte de pouvoir ;
- Accompagnateurs : désorganisation de la société civile, absence sur le terrain;
- Familles désorientées et désorganisées ;

- Attentisme et grand espoir de voir leurs situations améliorées par ESSO (emplois, fonds de roulement pour démarrer les activités, réinstallation, etc.) ; Désespoir et agressivité chez les anciens. (Des centaines des jeunes formés se retrouvent dans cette situation et le nombre augmente d'une année à une autre au rythme de la densification des puits)

## **-Destruction des écosystèmes provoqués par différents phénomènes**

### **SOLUTIONS A ENVISAGER**

- Pour permettre aux gens de continuer à produire, il faut donner des espaces aux paysans qui ont perdu l'essentiel de leurs terres, et cela de manière officielle, en adéquation avec les dispositions légales en la matière et en réglant avec les autorités traditionnelles. Cette action doit être envisagée en faveur de tous les villages enclavés
- Réactualiser les plans de développement cantonaux et départementaux de la zone concernée par le projet pétrole et les mettre en œuvre. Il y a actuellement six cantons qui sont plus ou moins directement concernés. Les ressources nécessaires à l'élaboration de ces plans de développement pourraient être prises en compte dans les 5% des revenus pétroliers alloués à la région productrice.

## **B Questions d'éclaircissement et débats**

Est-ce que la société civile n'a pas commis des erreurs en se limitant de négocier seulement la valeur des ressources à compenser ? Quel autre système de compensation à proposer ?

Au départ à Donia, la société civile a opté pour une approche globale de la compensation. Mais les autres acteurs ont déterminé les sujets à négocier. Oui on peut reconnaître que la société civile a été utilisée comme instrument de manipulation par des acteurs du projet.

Est-ce que le système de production des familles a été perdu de vue au début de production ?

Par rapport au système de production, la question a été à l'ordre du jour au début. L'erreur a été que la société civile a accepté l'opportunité de négocier en détail (barème de compensation...) au lieu de négocier tout le système.

La société civile a fait 2 erreurs :

- Elle n'a pas traité ESSO comme une entreprise mais plutôt comme un acteur de développement avec lequel on peut négocier sur le développement ;
- Elle a utilisé la BM comme un levier sur l'Etat sans tenir compte de l'aspect « banque » de la BM qui a fonctionné comme une banque et qui s'intéressent surtout à ses clients, donc ESSO et les gouvernements et non à la société civile.

Si on élabore une stratégie efficace de plaidoyer au Tchad, faut il ne pas faire la distinction entre le gouvernement (PM et ministères) et le cercle du pouvoir ?

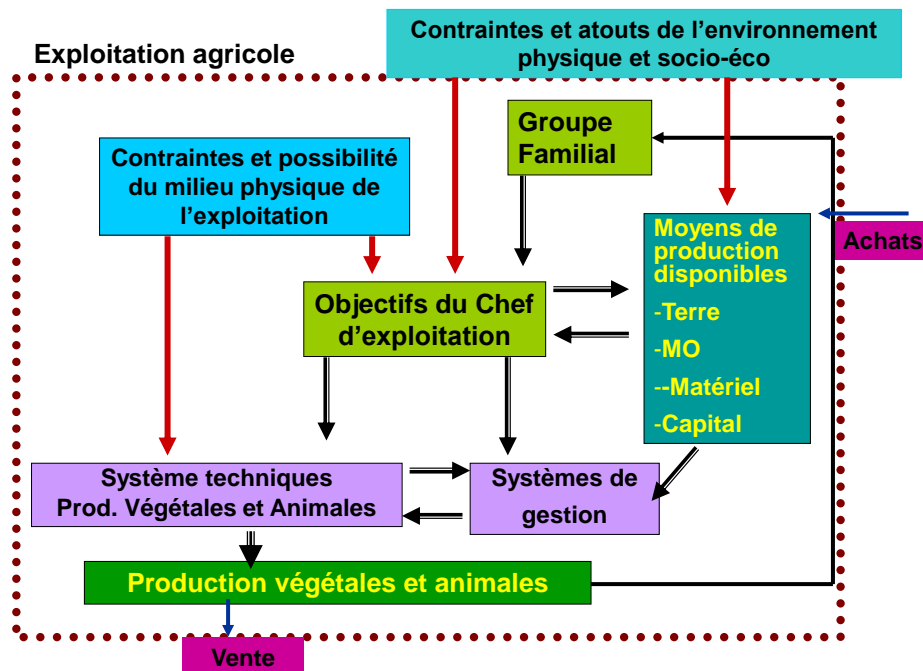
## 6.2. APPROCHES DE FONCTIONNEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES

M. DJINODJI REOUNGAL de l'ITRAD  
(Voir Présentation en PowerPoint CD Bakara)

### A Quelques éléments de la présentation

#### L'exploitation agricole

- une entité souvent mal connue
- La fonction de production n'est pas simplement une question de culture et de parcelle
- Les mesures compensatoires ne doivent pas être simplement des dédommagements pour préjudice subi.



#### Caractéristiques des Exploitations Agricoles Familiales

- Unité de résidence : concession, cour
- Unité de consommation : personnes qui consomment ensemble leurs productions
- Unité de production : personnes qui travaillent ensemble, sur les mêmes parcelles avec un objectif commun
- Unité d'accumulation : personnes qui constituent une provision commune et la gère ensemble (à l'extérieur de
- Attachement au foncier, au groupe social

- Fonctions complexes: (production/vente, consommation, accumulation, résidence)
- Valorisation de la main d'œuvre familiale existence de sous-unités de production (femmes, dépendants)
- Des productions annuelles ou pluriannuelles: Végétales : assolement, .... et animales : effectifs, ...

#### **Faible performance technico-économique**

- Espace saturé ou en voie de saturation
- Jachères courtes ou culture continue
- Faible niveau d'équipement
- Pratiques extensives: non utilisation d'intrants modernes, jachères
- Environnement socio-éco non favorable : prix, crédit, service etc.

#### **Perceptions des compensations**

- Dédommagement en contrepartie d'un appareil productif perdu
- Appui à la reconversion vers d'autres métiers
- Appui à une réinstallation
- Dédommagement et appui à la relance d'un système productif perturbé
- Réinstauration de l'équilibre rompu
- Modernisation de l'appareil productif (intensification)

#### **Quelles approches pour les mesures compensatoires ?**

- Quel base de calcul et qui les définit?
- Paiement financiers et/ou mesures d'accompagnement?
- Quelle interface entre « éligibles » et les Cie pétrolières?
- Compensations selon standard unique, au cas par cas, par région ?

### **B Questions d'éclaircissement et débats**

Est-ce que la production pétrole empêche la production agricole ? Pas au niveau national. Mais pour les familles vivant en zone pétrolière l'agriculture n'est plus possible comme avant. Le haut niveau de changement pour les activités des populations n'était pas prévisible pour les populations. On n'a pas tenu compte ce que cela signifie réellement que des gens perdent leur terre.

### ***6.3. L'écorce et le noyau : les relations entre Banque mondiale, Etat, ONG et entreprises pétrolières au Tchad***

Geert van Vliet (CIRAD, France)  
(Voir Présentation en PowerPoint CD Bakara)

## **A Quelques éléments de la présentation**

### **Problématiques**

Question générale : comprendre comment l'accès à la rente pétrolière modifie les relations entre acteurs globaux et les acteurs locaux ?

Question spécifique : Comment les interactions entre le noyau et l'écorce à l'intérieur des différentes organisations expliquent-elles les interactions entre organisations de niveau local et global dans le cas d'une exploitation pétrolière dans un pays du Sud ?

### **Relations à l'intérieur de l'organisation**

- Les fonctions dites de production ou de légitimation varient selon l'organisation considérée
- La fonction essentielle de production et la fonction de légitimation se trouvent différemment réparties. Chaque fonction occupe un lieu spécifique
- La fonction essentielle de production se situe au centre; la fonction de légitimation se trouve à la périphérie de l'organisation
- Les interactions entre noyau et écorce à l'intérieur de l'organisation = interdépendance.
- L'écorce dispose d'une autonomie relative, mais, *in fine*, c'est le noyau qui décide de l'existence même de la périphérie, de sa taille, de son champ d'intervention et de ses marges de manœuvre.
- L'interaction entre noyau et écorce est constituée par une alternance de relations de force et de dialogue.
- Cette alternance est influencée par la phase du cycle de production dans laquelle se trouve chaque organisation

### **Les interactions entre organisations**

- Les relations entre organisations se font principalement entre noyaux respectifs et entre écorces respectives.
- Les relations entre noyaux sont des interactions principalement basées sur la relation de force.
- Les relations de l'écorce d'une organisation se font principalement avec l'écorce d'autres organisations.
- Les interactions entre organisations sont marquées par l'évolution du cycle de production à l'intérieur de chaque organisation

### **Analyse**

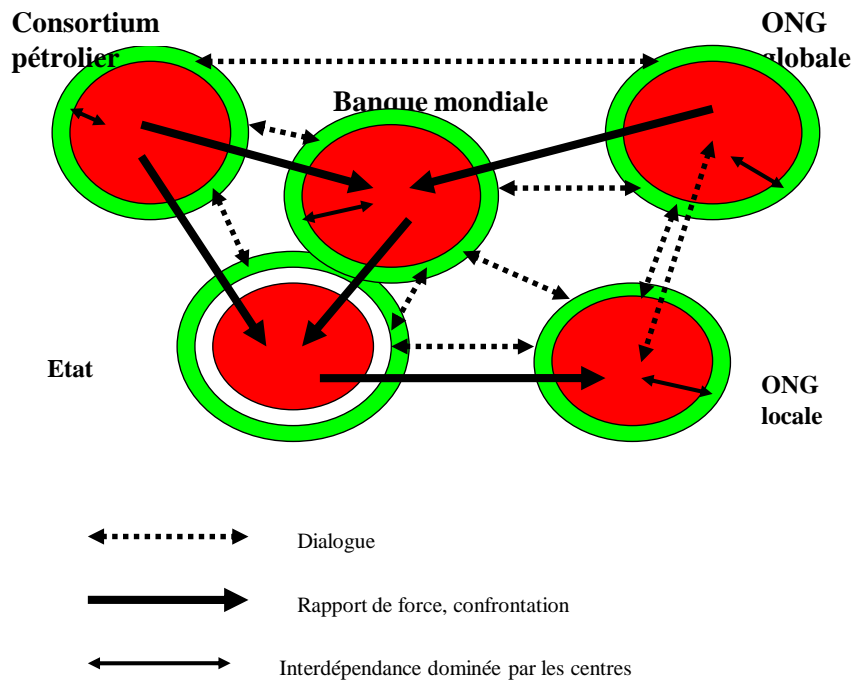
#### Les relations entre noyau et écorce à l'intérieur des organisations

- L'Etat tchadien (un cas particulier, le cycle politique)
- Les ONG locales et internationales
- La Banque mondiale (innovateurs versus gestionnaires bancaires, le cycle du portefeuille bancaire)
- Le consortium des entreprises pétrolières (forte corrélation avec cycle minier)

#### Les relations entre organisations

- Les dialogues vains entre écorces
- Les acteurs locaux dans le piège

L'enchevêtrement des acteurs globaux et locaux, rapports de force et dialogue : une scène des « Comedians » (G. Greene) ?

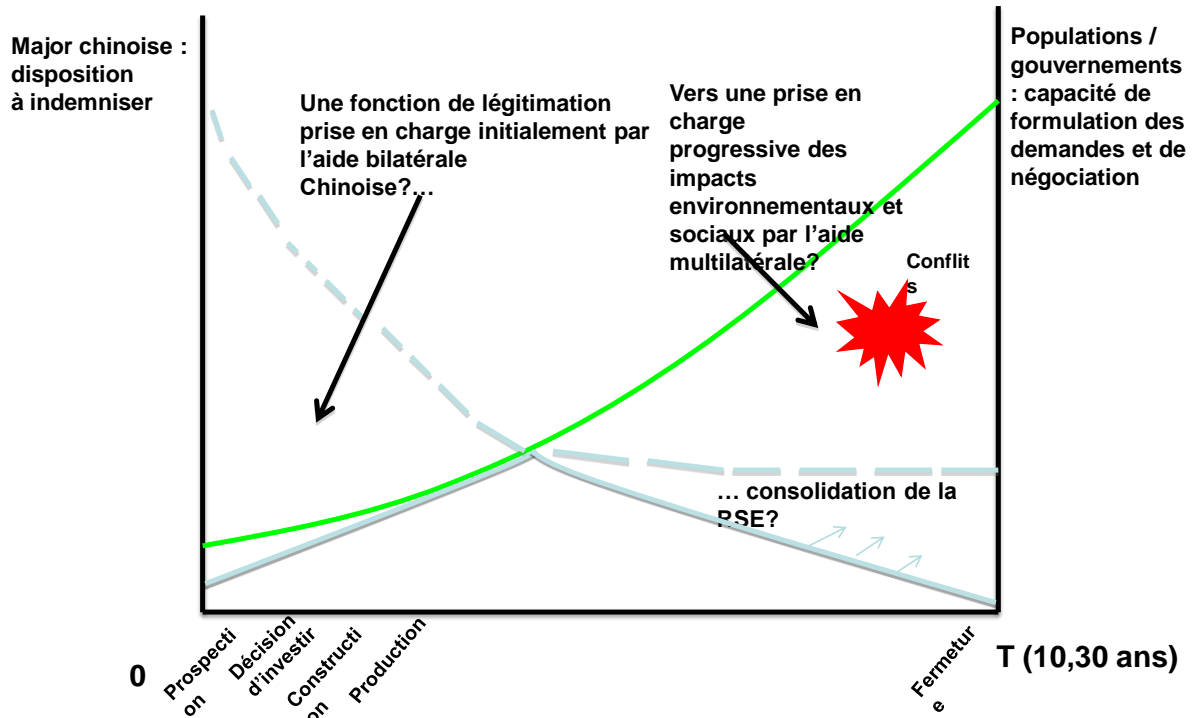


La confluence de trois phases du cycle de production a contribué à la réduction et l'affaiblissement simultané de la périphérie de trois organisations (Etat, BM, Consortium pétrolier) : crise de fin 2005

### Conclusions et pistes de recherche

- Importance de connaître les marges de manœuvre des écorces des organisations minières et financières et comprendre de quelle manière ces marges de manœuvre peuvent être augmentées, si l'on veut obtenir à terme des résultats lors des négociations avec ces acteurs; comment augmenter l'influence des écorces au sein de leurs organisations respectives?
- Application de cette approche à d'autres contextes ...
- L'étude des interactions intra et inter-organisationnelles dans le cas d'organisations caractérisées par la poly-centricité (et donc essentiellement régulées par l'autonomie) posera un autre défi

## B. Cas des majors chinoises



Geert van Vliet, Romain Dittgen, Géraud Magrin 2011 (mise à jour des hypothèses initiales de Geert van Vliet, 1998).

## B Questions d'éclaircissement et débats

En débat, la stratégie de dialogue avec les entreprises pétrolières a fait l'objet d'une attention particulière car il faut savoir à quel moment il faut fournir des efforts en dialogue et quand est-ce qu'il faut plutôt utiliser d'autres moyens de plaidoyer (Lobbying ; Mobilisation sociale, Média ; Dénonciation et interpellation ; etc). Pour bien mener ces différentes démarches, il faudrait que la société civile se professionnalise et que des OSC se spécialisent pour mieux collaborer et pour pouvoir faire des propositions concrètes et bien formulé.

Dans une situation de conflit il y a différentes manière de réagir : Fuir, négocier ou confronter. Il est important de réfléchir quelle attitude à adopter. Il faut reconnaître que pendant un bon moment les OSCs n'ont pas mené des démarches réfléchi pour négocier avec les acteurs du projet sur les questions de fond – surtout en ce qui concerne les impacts néfastes sur les populations.

### 6.4. Les compensations au Cameroun – Concept, mise en œuvre, défauts et atouts

Nadine MOUKOURI ; FOCARFE  
(Voir Présentation en PowerPoint CD Bakara)

## A Quelques éléments de la présentation

### Compensation

- versement dû pour résorber la situation résultante des sérieuses pertes orchestrées par une activité ou un projet sur des individus ou des communautés ayant subi les externalités négatives de ces activités.
- Transfert monétaire à une catégorie ciblée de personnes qui ont subi un préjudice du fait d'une réforme.
- Le but de la compensation est en général de restituer aux individus impactés par un projet, les biens et services qu'il sont perdus du fait du projet considéré, la finalité étant *de maintenir le niveau de vie des personnes impactées par le projet, à un niveau au moins égal à celui qu'il était avant l'avènement dudit projet.*
- Les compensations sont accordées dans le but de corriger une perte de revenus, la dévalorisation d'actifs ou les charges résultant d'un projet. Il convient donc qu'elles soient ciblées sur les catégories de personnes pénalisées, adaptées aux objectifs de la politique poursuivie, temporaire et efficace en termes de coûts.
- Au Cameroun, les compensations reposent sur le principe général du paiement des indemnités à la valeur nette actuelle.

### En rappel, les éléments entrant dans la conception d'un programme d'indemnisation sont les suivants :

- Le degré d'indemnisation: montant, conditions d'attribution...
- La répartition de l'indemnisation: déterminer s'il s'agit d'une indemnisation à part égale des parties pénalisées, s'il faut plafonner les indemnités...
- La durée de l'indemnisation: déterminer s'il doit s'agir d'un versement forfaitaire ou d'un montant fixe à percevoir pendant une période donnée ou une prestation dégressive, d'un versement en numéraire ou sous forme de titres...

### Détermination des indemnités

L'évaluation des taux d'indemnisation des cultures repose d'une part sur l'appréciation de la valeur vénale des différents spéculations ou produits agricoles mis en valeur dans le champ considéré, et d'autre part sur la valeur des facteurs de production agricole que sont:

► *Le capital foncier* ; ► *Le capital humain* ; ► *Le capital d'exploitation*

### Le taux d'indemnisation ou de compensation est obtenu par la formule

$TI = VR + MAG + CIR$  avec : TI = Taux d'indemnisation ; VR= Valeur de la récolte. ; MAG= Manque à gagner du producteur ; CIR = Coût des investissements

### La valeur de la récolte (VR)

La valeur des récoltes d'une culture donnée est appréciée au moyen du prix des produits qu'on en tire par unité de surface ou par pied. Nous avons ainsi :

$VR = \text{production} / \text{m}^2 \times \text{prix unitaire sur les marchés}$  ou

$VR = (\text{production/ ha} \times \text{prix unitaire sur les marchés}) / \text{densité}$

**Le manque à gagner de l'agriculteur (MAG) :** il est défini comme étant la valeur de la récolte à compenser au temps 0 multiplié par le nombre d'années ou de saisons culturales avant l'entrée en production du champ de remplacement

$MAG = RS + Dic + Dt + Ct$  avec : RS= revenu de soutien ; Dic= le coût d'opportunité ; Dt= le coût du transport des intrants au nouveau champ ; Ct= le coût des transactions

**Le coût des investissements (CIR) :** il comporte la main-d'œuvre investie pour le champ de remplacement ( $V_{mo}$ ), le matériel végétal à planter dans le nouveau champ ( $D_{mv}$ ), le petit outillage nécessaire à l'ouverture du nouveau champ ( $D_{po}$ ) et enfin les autres intrants (compost, pesticides...) ( $De$ )  $CIR = D_{po} + V_{mo} + D_{mv} + Dep$

### **Quelques problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des compensations:**

- La compensation n'est pas faite à sa valeur réelle du fait du déclassement de la zone
- Absence de droits ou de titres de propriété ;
- Manque de transparence dans le comptage ;
- Pratiques des transactions entre les sociétés industrielles et les communes sans associer les populations, principales concernées ;
- Les délais et la période de paiement des compensations posent problème.
- l'inexistence d'une structure d'encadrement des populations pour la gestion efficace de leur argent;
- Non prise en compte des plantes situées hors de l'emprise mais détruites lors de la construction;
- Absence de critères de différenciation entre plante jeune et plante adulte
- Le comptage de certains biens notamment les plantes médicinales, les carrières de sable, les sites sacrés et termitières ;
- L'incapacité à donner des garanties relatives aux mécanismes, dates, et à la composition de l'environnement humain;
- Absence de méthodologie pour décrire de façon simple et détaillée le déroulement des opérations ;
- Absence de grille de lecture commune permettant d'uniformiser le processus d'un village à l'autre ;
- Taux de compensation officiels bas et arbitraires ;
- La valeur foncière non prise en compte ;
- Timidité à cause de la présence de l'autorité administrative dans la commission ;
- La non-effectivité des descentes de la commission sur le terrain ;

### **Conclusions**

De ce qui précède, les observations et recommandations suivantes peuvent être faites:

- En ce qui concerne le type de compensation alloué aux communautés, les compensations en nature apparaissent comme plus appropriées que celles de type numéraire vu que les montants alloués ne sont que faiblement utilisés pour la réfection des biens détruits pour lesquels ils ont été donnés. Cependant, il convient de prêter une attention particulière aux valeurs proclamées des biens en nature mis à

la disposition des communautés au titre des compensations vu les cas fréquents de surestimations desdits biens.

- Pour ce qui est de la valeur des compensations, les communautés peu habituées à posséder d'importantes sommes d'argent, les ont utilisées pour des dépenses somptuaires (mariages, construction des maisons, ...) leur permettant d'améliorer à court terme leur niveau de vie mais pour une durée très faible pour sombrer rapidement dans la pauvreté parce qu'ayant négligé de restaurer leurs parcelles agricoles. Et leurs systèmes habituels de production.

-Etablir des règles consensuelles de compensations équitables, ce qui peut revenir à aller au-delà des normes nationales désuètes.

-Etablir un mécanisme de réclamation simple, accessible et qui, autant que possible, privilégie les procédures à l'amiable. Pour le suivi des recours, nommer un tiers indépendant convenu d'accord parties.

-La prise en compte de la présence de personnes vulnérables telles que les personnes âgées, et en général l'assistance aux personnes déplacées, doit faire l'objet d'une attention particulière.

-La mise sur pied d'un dispositif opérationnel de suivi et d'évaluation dont l'objectif général sera de s'assurer que toutes les personnes affectées par le projet sont indemnisées et réinstallées dans les délais les plus courts possibles et sans impact négatif est un impératif.

-Il faut également différencier les mesures de compensations de celles relevant du partage des bénéfices réels des projets, les documents desdits projets relatifs aux compensations et autres tendant parfois à faire croire que les compensations ne devant pas être dilapidées par les communautés devraient plutôt être payées au sein d'un plan de développement. C'est le lieu de rappeler que le paiement des compensations n'est que la restitution de ce qui leur a été pris ; le plan de développement doit être perçu comme une part des avantages réels pensée et mise de côté pour elles (communautés) dès la conception du projet.

## **Débats**

Contrairement à la situation au Tchad on voit qu'au Cameroun l'état est présent. Il y a des lois et réglementations, des négociations et un dispositif qui permet aux groupes et personnes d'aller en recours.

Il convient aussi de rappeler l'intervention des ONG surtout la FOCARFE qui appuie les communautés dans les revendications. Cela s'est prouvé par diverses études réalisées. L'instauration du dialogue avec l'opérateur pétrolier a été un atout dans la mise en œuvre des compensations dans les villages impactés.

## **7. Points clés des débats**

- Nous constatons une perturbation voir rupture du système de production et du mode de vie de la population par des « impacts cumulatifs »
- Le système de compensation inadéquate en vigueur ne permet pas de compenser les pertes subies et de permettre une vie décente.
- Le système de production/vie est complexe. Le système fonctionne grâce à des liens et complémentarité entre différents éléments et unités sociales :

- Famille – outillage-terres- élevage
- Famille- villages- canton
- Champs de case – champs de brousse- forêt/ jachère- pâturage
- Le système de compensation ne prend pas en compte les liens entre les différents éléments du système de production
- Enlever/perturber un ou plusieurs éléments ou bien couper les liens, met en cause le système de production
- L'argent perçu et les formations n'ont pas permis de rétablir un système de production ou système d'activités viable
- Les mesures de compensation doivent permettre une réparation juste des préjudices subis et permettre aux agriculteurs de continuer à produire dans les conditions qui permettent la reproductibilité des systèmes en place
- Au cœur de la zone pétrolière, il y a des endroits où un avenir en tant qu'agriculteur n'est plus possible.
- Cameroun : une compensation doit au moins permettre de maintenir le niveau de vie
- Taux d'indemnisation= Valeur de la Récolte + Manque à Gagner + Coût d'investissement
- Chercher à établir des règles consensuelles des compensations équitables
- Assurer un accompagnement/suivi régulier
- Etablir un mécanisme de réclamation simple
- Une entreprise d'exploitation a besoin d'une « licence sociale d'opération ». Elle va donc déployer des efforts pour gagner l'aval des populations
- Il y a « noyau » et « écorce » dans chaque organisation
- Le dialogue entre écorces a une portée limitée. Cependant, les écorces offrent des opportunités. Il faut apprendre comment tisser des alliances avec les écorces afin d'influencer les décisions prises par le noyau. Est-ce que c'est déjà trop tard pour le cas du projet pétrole ?
- Les capacités de négociation du pouvoir/Gouvernement ont augmenté
- Les capacités de négociation des populations affectées et de la société civile ont plutôt diminué
- Au cours du cycle de production la disposition de compenser/réparer diminue
- Il y a un écart grandissant entre les aspirations des populations et la disposition de compenser de l'entreprise
- L'écorce des entreprises chinoises est en partie assurée par le Gouvernement chinois (Ambassade). Plaidoyer / Dialoguer doit donc viser entreprises et représentants du Gouvernement.
- Pour pouvoir formuler des demandes précises il faut avoir l'accès aux informations et avoir une capacité de réflexion critique
- Pour pouvoir mener un plaidoyer et dialogue, il faut se professionnaliser et se spécialiser et chercher à créer des alliances avec le milieu universitaire

## **8. Réflexion sur des compensations juste et adapté au contexte spécifique de la zone**

### **8.1. Travaux de groupe – Questions permettant de lancer la réflexion**

1-Qu'est ce qu'une compensation adéquate pour réparer la rupture ou une perturbation d'un système de production ?

2-Est-ce qu'un système de compensation unique est possible ou bien est ce qu'il faut concevoir cas par cas en considérant le contexte spécifique et l'importance de l'impact ?

3-Si on opte pour une compensation monétaire,

- Quelle est la base de calcul ? (éléments à prendre en compte)
- Quel est le dispositif/procédure afin d'assurer une utilisation rationnelle ?

4-Comment organiser le processus d'élaboration du système de compensation? (prise en compte des aspirations des populations et des expériences faites ?)

5-Etapes ou éléments d'un mécanisme de réclamation/recours adopté au contexte

### **Synthèse des travaux de groupe**

L'idée principale au sorti des travaux des groupes c'est d'élaborer un plan adapté pour le proposer aux acteurs du projet pétrole. Voici les éléments importants pour un tel plan actualisé :

### **8.2. Plan de compensation et de réinstallation actualisé / révisé**

#### **Problèmes du système actuel de compensation**

- Basé sur les principes suivant :
  - C'est le préjudice qui est compensé (arbres et cultures détruit).
  - la terre appartient à celui qui la cultive # en contradiction avec les règles de gestion foncières par les communautés?
  - La terre est cessible (droit moderne) et transmissible (droit coutumier).
  - Les terres non exploitées appartiennent à l'Etat
  - Les terres ne sont pas compensé (droit d'utilisation)

#### **Conséquence du système actuel**

- Remise en cause des principes d'usage coutumier de la terre : les terres octroyées gracieusement à tiers sont reprises pour bénéficier d'éventuelles compensations financières.
- Les impacts des réductions de surface sur les systèmes de production ne sont pris en compte.

#### **Préambule**

Considérant les interrelations entre les systèmes de production, les structures familiales, les modes de gestions de la terre par les communautés rurales et les processus de prises de décision, le canton est le niveau pertinent pour penser/concevoir des mesures compensatoires.

### **Principes de base**

- Les compensations doivent permettre aux producteurs d'assurer la durabilité des systèmes de production et de mener une vie digne
- Le système de compensation devra être unique, mais qui prévoit des réponses différenciées en fonctions des catégories de situations d'alerte, des aspects spécifiques et l'importance de l'impact.
- Les coûts d'intermédiation doivent être réduits au strict minimum nécessaire.
- Le système devra être suffisamment simple et robuste.
- Les communautés doivent avoir accès à une expertise librement choisie et financée de manière indépendante
- Les impacts des perturbations doivent être évaluées par rapport aux préjudices subies par les collectivités cantonales et/ou la famille et non de celles subies par les individus.
- Evaluer les impacts sur les collectivités/familles par rapport à leurs bases de ressources pour identifier les risques réels.
- Les Cie pétrolières ne doivent pas être les seuls pilotes du processus d'évaluation des perturbations. Tous les protagonistes impliqués dans la mise en œuvre des mesures compensatoires doivent être au même niveau d'information

### **Acteurs / Interlocuteurs représentant les communautés**

- Chef de canton: déjà impliqués dans la gestion des perturbations, autorité en place dans la durée.
- Communautés décentralisé comme principaux interlocuteurs?

### **Nature / Forme des compensations**

- Grande diversité des options avec préférence pour la/les options qui assurent la plus possible durabilité et une vie digne: cohérence et synergie des options.
- Imaginer des mesures compensatoires qui maintiennent/consolident les liens familiaux; villageois et cantonaux
- Terres, Aménagements, outillage, formations, indemnités monétaires ponctuels / mensuels, emplois durables, ....

### **Démarches/Etapes**

A Définir et arrêter de manière consensuelle le calendrier/échéance du processus ; (prévoir suffisamment du temps)

B Mise à disposition des informations précises:

- Les programmes d'investissements à court, moyen et long termes des compagnies doivent être disponibles pour les populations.
- Les informations sur la nature des perturbations, objet des compensations, doivent être disponibles.

C Définir de manière participative les principes de base devant guider le processus de compensation ;

D Identifier de manière participative les impacts des perturbations et les risques pour familles, villages et canton;

Perturbations : Accès interrompu aux ressources naturelles (terres, arbres, eaux etc)  
Pertes de surfaces non cultivées ; Pertes de surfaces cultivées ; Cours d'eau et puits pollués

Et/ou accès interrompu aux ressources monétaires (accès au marché) : Ouvertures sur l'extérieur interrompu ou rendu très difficile

Identifier des seuils de perturbation (faible, sévère, très sévère), familiale et/ou communautaire ? En fait répondre à la question: qu'est ce qui a été perdu?

E Fixer les options de compensations pour les différents cas, seuils et niveaux

### **Indemnisation monétaires**

-Evaluer les impacts sur les collectivités/familles par rapport à leurs bases de ressources pour identifier les risques réels.

-Calculer l'indemnisation monétaires avec

La valeur vénale;

+ le manque à gagner sur x ans : revenus de soutien, coûts de transaction, coût de transport, coût d'opportunité : entre 5 à 10%) ;

+ les coûts d'investissement.

-Créer un dispositif/procédure d'appui-conseil pour une utilisation rationnelle des indemnisations monétaires

- Sensibilisation/information/formation et communication autour des enjeux des compensations; appui à l'identification des opportunités d'affaire/élaboration du projet et d'un plan d'investissement ;
- Accompagnement dans la mise en œuvre du plan d'investissement
- Suivi-accompagnement de proximité dans la mise en œuvre et évaluation des réalisations

### **Réinstallation**

- Arriver à un consentement pour la réinstallation des concernés avant toute action
- Concevoir avec les concernés et représentants un plan de développement détaillé pour la réinstallation: habitat, production, éducation, santé, eau, infrastructures, etc.
- Identification et attribution officiel du site ;
- Planifier par des mesures appropriées la création de synergie et complémentarité avec autochtones
- Programmer les activités de réinstallation dans le temps
- Mise en œuvre du plan de réinstallation et des mesures d'accompagnement

### **Mécanisme de réclamation/recours adapté**

- Fiche de réclamation remplie, lue et signée conjointement par l'agent d'Esso et la victime, avec remise d'une copie à la personne qui réclame;
- Connaissance du délai où la réponse devra être donnée par les services d'Esso ;
- Mise en place d'une plate forme mixte (OSC connue par les communautés-compagnies extractives-Etat) pour suivi et évaluation;

## **9. Comment faire pour qu'un nouveau plan de compensation devienne réalité?**

### **Réflexion individuelle**

- Ma contribution personnelle
- Contribution de mon Institution

### **Travaux en groupe**

- Partage des idées et contribution
- Démarche/prochaines étapes comme élaboration/affinage du plan ; comment soumettre/négocier le plan ; chercher alliés

## **Comment faire pour qu'un nouveau plan de compensation devienne réalité?**

### **Travaux du groupe 1**

#### **Partage des idées/contribution**

- faire des restitutions assistées (Itrad) au niveau des différents acteurs : chefs de canton (président ACTT), Eglises (Pasteur et Prêtre), université (Dr Ngarssem), Groupe Tchad (Claudia Franck) et les différentes organisations (représentants d'ici présents) qui sont sur la thématique ;
- Stratégie : demander au facilitateur de faire le résumé des points saillants et les mettre à la disposition des différents représentants pour les séances de restitution ;
- organisation des journées de prière (représentant EEMET);
- renforcer les capacités de la base dans la matière en lieu et place des intermédiaires qui agissent souvent en leur nom (UP) ;
- Travail en réseau : UP se chargera de renforcer la diffusion de l'information/communication au sein des OSC ;
- Reprendre le travail d'accompagnement avec la base (ASDEC) et se chargera de mettre en valeur les expériences antérieures faites dans le cadre des personnes déplacées/ pour la réflexion autour de déplacement/Réinstallation des villages enclavés ;
- Université département de géographie : rendre accessible/ mettre à disposition les recherches faites sur les personnes déplacées dans le canton de Timbéri ;
- Groupe Tchad : Travail en réseau dans le cadre du travail de Claudia/ Echange avec Swissaid, GRAMPTC, PILC, AFJT... ; disponible pour

organiser un atelier avec opérateurs pétroliers et des universitaires sur le plan de compensation actualisé ;

- Arnaud : disponibilité /contribution assurées
- BELACD : continuera à appuyer le CCDL

**Alliances:** universitaires et personnes ressources pour finaliser le plan lors d'un atelier

**Négociation / soumission:** CCDL

## **Comment faire pour une consolidation du système de compensation? Travaux de Groupe 2**

### **1-Réflexion individuelle**

Djeralar (CCDL).

Animation. Contribution à la finalisation du document.

Soumaïne (Intermon/OXFAM)

1. Entre dans le cadre de mon travail au sein de mon institution.
2. Négocier avec l'institution le temps à consacré (pas de problème à priori)

Oumar Ousmane (IMAM).

1-Sensibilisation de la communauté. En usant de ma connaissance de la communauté

2-Dialogue

Daoud (CDJP)

1-Engagement pour la réussite du projet.

2-Programmation pour les séances de formations, sensibilisation

Rémadji (Radio VdP).

Sensibilisation des communautés, des autorités et des Cie pétrolière dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des populations

Djinodji (ITRAD).

1-Disponibilité (fonction de programmation); contribuer à l'approfondissement

2-Partager le travail en cours avec certains sur les aspects et les sensibiliser au travail en cours par le CCDL; expliquer le CCDL

Mgr Kouraleyo (CCDL/Eglise).

1-Disponibilité, veiller à l'élaboration du plan, sensibiliser les parents des sites pétrolier chaque fois que l'occasion se présente, s'approprier entièrement le plan

2-S'approprier le plan et l'étoffer. Mettre en place une équipe pour la finalisation du plan; organiser des rencontres avec les chefs de canton pour une meilleure compréhension du plan; sensibiliser les jeunes des sites pétroliers ; rechercher des compétences (nationales et internationales) pour les aspects techniques

Geert van Vliet (CIRAD).

1-Recherche biblio sur des nouvelles approches en matières de compensation et les partager avec l'équipe en charge de la finalisation du document; mettre à disposition le travail fait par d'autres réseau

2-Difficile: apparaît comme marginale au sein de l'institution; met peut mettre à disposition de l'équipe les travaux du CIRAD sur les thèmes de territoire

## 2-Démarches/prochaines étapes

### Travail Préalable (Court terme)

Rechercher des compétences pour les travaux ultérieures et trouver des ressources financières nécessaires

Faire une analyse critique du premier plan de compensation.

Faire une analyse critique du plan de compensation mise à jour et utilisé actuellement (document à rechercher EXXON, Ministère pétrole?)

Comparaison des documents avec des documents similaires utilisés dans d'autres situations;

Retrouver des articles d'Ellen Brown pour puiser des éléments d'argumentation

Démontrer la non-adaptation du plan au contexte tchadien, sur la base d'une argumentation juridique

Construire une argumentation (juridique, environnementale, sociale) pour inciter ESSO à s'engager dans le processus.

Rédiger le nouveau plan comme une procédure à l'intention des ingénieurs d'ESSO

Organiser un atelier : partenaires locaux, universités (US, chinoise), autres Cie minière

### Aspects à considérer:

- Quel moment impliquer ESSO et les autres partenaires (ni trop tard, ni trop tôt)
- Précaution dans les sensibilisations des communautés : la nouvelle approche ne doit être vue comme un élément de perturbation de la paix sociale. Les aspects les plus contestés par les communautés sont connus. Il faut documenter ceux qui apparaissent plus discrets.
- Il faut préciser le rôle de la société civile (dans le présent travail) pour qu'il ne soit pas perçu comme un interlocuteur de plus entre les communautés et les Cie pétrolières.

Avec les résultats des travaux des groupes nous avons identifié ensemble les étapes pour faire avancer l'idée :

## 10. Plan de mise en œuvre de l'idée d'un plan actualisé

No	Démarche	Responsables
Etape 1	S'accorder avec ESSO sur un processus d'évaluation du système actuel	CCDL
Etape	Restitution/information avec un support ou une synthèse du rapport de l'atelier. Dans l'immédiat il serait utile	Tous les participants

	d'informer les collègues dans nos institutions et organisations respectives. Il n'est pas jugé utile de partager le résultat de l'atelier à un public très grand pour le moment afin de ne pas perturber les échanges avec ESSO. Cependant il est utile dans le cadre de nos activités et ensemble avec les populations de creuser davantage pour mieux comprendre les causes des méfaits des compensations.	
Etape 3	Chercher des compétences pour pouvoir répartir les tâches, élaborer les éléments convaincants. Les personnes suivantes ont déjà manifesté leur intérêt de contribuer : SOUMAINE, DJERALAR, DJINODJI, GEERT, GOLTOB, NADINE, CLAUDIA, MARTIN,	
Etape 4	Analyse critique des plans existants ainsi des expériences d'ailleurs	
Etape 5	Construire l'argumentation	
Etape 6	Rédaction du nouveau plan	
Etape 7	Atelier avec OSC, Universités, Etat, Compagnies pour discuter les éléments d'une compensation juste et adapté au contexte élaboré pour le nouveau plan pour amener le débat à d'autres niveaux	

- **Il est urgent de déterminer qui coordonnera et contribuera aux étapes 4,5 et 6 afin de faire avancer les réflexions.**

### **Idées supplémentaires pour affinage du plan**

- Sensibilisation – à déterminer qui, quand, comment.
- Renforcement de capacités à la base pour qu'avec le temps les populations affectées arrivent de se faire entendre d'une manière organisée et efficace (comment !!)
- Bien décrire la valeur ajoutée du nouveau plan pour les populations ainsi que pour ESSO et l'état
- Bien argumenter pourquoi / comment augmenter le volume total de compensation
- Recenser tous les méfaits du système actuel (inflation...)
- Réfléchir sur les deux alternatives : a) Collectivités décentralisées (ca sera vraisemblablement la sous-préfecture) et b) le canton avec le Chef de canton. Il est important d'être préparé afin de pouvoir intégrer la nouvelle réalité dans le plan.

- Comment assurer une mise en œuvre des compensations / plan négociés : Système de suivi- surveillance ; Dispositif d'échange et de négociation suivi continu
- Au cas où les parties ne trouvent pas une solution quelle arbitrage
- Préciser comment réclamer. Il est important d'avoir différentes possibilités pour exprimer des réclamations.
- Solution pour les personnes ayant reçu des compensations mais qui se retrouvent dans une situation de pauvreté sans perspectives réelles.

## ***Conclusion***

C'est sur une note de satisfaction que les participants ont quitté les locaux du centre de BAKARA. Pour la plupart, le fait d'avoir élaboré une stratégie de suivi des compensations demeure un aspect important. On a développé les contours d'une démarche d'une mise à jour de l'actuel système de compensation. Le souhait de tous a été de poursuivre la réflexion afin de persuader les compagnies pétrolières et l'Etat à se déterminer à faire des compensations justes et équitables. Aussi, le partage d'expériences demeure un outil important dans le plaidoyer. Une évaluation en tour de table a permis de dire d'une manière générale que les objectifs de l'atelier ont été atteints.

A l'issue des communications on a également touché l'aspect de performance des structures de la société civile. Force était de constater que l'approche globale envers le système de compensation qui a été mis en place par l'opérateur, cette approche choisie lors de l'atelier de Donia en 1998 a été perdue de vue pendant un bon moment et on a partagé le sentiment de reprendre les réflexions stratégiques sur ce niveau maintenant. Egalement les participants ont abordé le besoin d'une professionnalisation et d'une diversification de la part des organisations de la société civile en vue des enjeux. Le souhait a été d'approfondir cette réflexion davantage.

Monseigneur KOUARALEYO dans son mot de fin a tenu à remercier les experts qui ont brillé dans leurs présentations afin de permettre à l'assistance de mieux comprendre le système de compensation et de définir des éléments d'une stratégie de négociation avec l'opérateur et il a remercié tous les participants pour leurs contributions et leurs disponibilités. Tout en remerciant les partenaires financiers de l'atelier, il les exhorte à tenir la lampe allumée derrière le CCDL afin de lui permettre d'éclairer les populations des zones d'exploitation qui souffrent.

## Liste de participants

N°	Nom et prénom	Organisation	Provenance	Contact/Mail
1	Nassingar Rimitébaye	CPPN	N'Djaména	66 26 46 69 <a href="mailto:rimyan05@yahoo.fr">rimyan05@yahoo.fr</a>
2	DJINODJI REOUNGAL	IITRAD	BEBEDJIA	66 37 46 77/99 16 35 36 <a href="mailto:djinodji@yahoo.fr">djinodji@yahoo.fr</a>
3	Paul DJININGA	CPPL/ASDEC	Moundou	66 26 56 82 <a href="mailto:recec_asdec@yahoo.fr">recec_asdec@yahoo.fr</a>
4	GEERT VAN VLIET	CIRAD	France	+33 6 37 25 39 23 <a href="mailto:geert.van_vliet@cirad.fr">geert.van_vliet@cirad.fr</a>
5	NGARESSEM GOLTOB	Université de N'Djaména	N'Djaména	66 29 65 64/99 83 66 67 <a href="mailto:goltob@yahoo.fr">goltob@yahoo.fr</a>
6	LAOUNGUIRA NADJITAMBAYE	EEMET	Doba	66 25 55 51/92 10 36 02
7	DAOUD BELDOUM	CDJP	Doba	66 25 00 75/95 28 46 48 <a href="mailto:daoubeldoum@yahoo.fr">daoubeldoum@yahoo.fr</a>
8	NGAREDJIMTI NGARMIAN ARNAUD	BELACD	Doba	66 25 49 70
9	DJERALAR MIANKEOL	CC DL	Moundou	66 26 30 40 <a href="mailto:miankeol@yahoo.fr">miankeol@yahoo.fr</a>
10	NDOUBAHINDI SAMADINGAR FRANCOIS	CCSRP	N'Djaména	66 29 44 01/99 29 4401 <a href="mailto:ndoubahidi.francois@yahoo.fr">ndoubahidi.francois@yahoo.fr</a>
11	DABADE GABRIEL	SG/CET	N'Djaména	66 29 07 01/99 523312 <a href="mailto:Dobad2@yahoo.fr">Dobad2@yahoo.fr</a>
12	OUMAR OUSMANE	SG/CSAI.LOR	Doba	62 62 00 00/99 73 00 00 <a href="mailto:soof5551@hotmail.com">soof5551@hotmail.com</a>
13	SOUMAINE ADOUM	INTERMON OXFAM	N'Djaména	66 28 39 46 <a href="mailto:sadoum@intermonoxfam.org">sadoum@intermonoxfam.org</a>
14	Claudia FRANK	Groupe Tchad	Allemagne	62 23 22 93 <a href="mailto:frank@ag-tchad.org">frank@ag-tchad.org</a>
15	Martin PETRY	Groupe ressource paix	Allemagne	<a href="mailto:petry@peaceresources.net">petry@peaceresources.net</a>
16	Mgr KOURALEYO TAROUNGA	Evêque, Président CCDL	Moundou	66 32 49 54 <a href="mailto:kouraleyo@yahoo.fr">kouraleyo@yahoo.fr</a>
17	ALLAHTA NGARIBAN	TDF PPLM	N'Djaména	66 29 70 62 <a href="mailto:allangariban@yahoo.fr">allangariban@yahoo.fr</a>
18	ALTENGAR BEDAYE	CILONG	N'Djaména	66 78 18 15 <a href="mailto:communicationcilong@gmail.com">communicationcilong@gmail.com</a>
20	Nadine MOUKOURI	FOCARFE	Cameroun	+237 99 58 00 11 <a href="mailto:lilimouk@yahoo.fr">lilimouk@yahoo.fr</a>
21	NADJIDOUMNGAR Edouard NGAR	ACTT	Doba	66 25 56 56
22	REMADJI Victoria	Radio VDP	Doba	63 14 26 60 <a href="mailto:vibel2010@yahoo.fr">vibel2010@yahoo.fr</a>